

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ANNEE 2021-2022
Annexe 1

Nom de la Formation **2ème année du Diplôme de Formation Approfondi en Sciences Médicales (DFASM.2)**
 Domaine **Médecine**

Vote en conseil de faculté le 01/07/2021

Vote en CFVU le 28/09/2021

Observations:

Pour les UE(s) reposant sur une combinaison d'évaluation de plusieurs éléments constitutifs (EC), l'étudiant conserve le bénéfice de la note obtenue à l'EC d'une session sur l'autre si la note est égale ou supérieure à 10/20.

Une UE est définitivement acquise et capitalisée lorsque la note obtenue est supérieure ou égale à 10/20.

* Voir les modalités de contrôle de connaissances de ces UE(s)

Unités d'enseignement du Pôle d'Enseignements et de Stages 3 (PES3)				Session 1									Session 2					
				Contrôle continu			Contrôle terminal			Etudiants bénéficiant d'aménagements aux modalités d'évaluation			Contrôle continu			Contrôle terminal		
Codification	Intitulé de l'élément pédagogique	ECTS	Caractère de l'épreuve	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Coefficient	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Coefficient	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Coefficient	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Coefficient	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Coefficient
	UE.18 – Endocrinologie	3	obligatoire				ECRIT	1h	1							ECRIT	1h	1
	UE.19 – Hématologie	4	obligatoire				ECRIT	1h	1							ECRIT	1h	1
	UE.20 – Cancérologie	2	obligatoire				ECRIT	1h	1							ECRIT	1h	1
	UE.21 – Nutrition	2	obligatoire				ECRIT	1h	1							ECRIT	1h	1
	UE.22 – Dermatologie	3	obligatoire				ECRIT	1h	1							ECRIT	1h	1
	UE.23 – Hépatogastro-entérologie	5	obligatoire				ECRIT	1h	1							ECRIT	1h	1
	UE.24 – Chirurgie digestive	1	obligatoire				ECRIT	0h30	1							ECRIT	0h30	1
	TOTAL PES 3	20																

Unités d'enseignement du Pôle d'Enseignements et de Stages 4 (PES4)				Session 1									Session 2					
				Contrôle continu			Contrôle terminal			Etudiants bénéficiant d'aménagements aux modalités d'évaluation			Contrôle continu			Contrôle terminal		
Codification	Intitulé de l'élément pédagogique	ECTS	Caractère de l'épreuve	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Coefficient	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Coefficient	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Coefficient	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Coefficient	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Coefficient
	UE.25 – Gynécologie médicale et obstétrique	5	obligatoire				ECRIT	1h	1							ECRIT	1h	1
	UE.26 – Pédiatrie, Chirurgie pédiatrique, Génétique médicale	10	obligatoire				ECRIT	2h	1							ECRIT	2h	1
	UE.27 – Pédo-psychiatrie	2,5	obligatoire				ECRIT	1h	1							ECRIT	1h	1
	UE.28 – Oto-rhino-laryngologie	2,5	obligatoire				ECRIT	1h	1							ECRIT	1h	1
	TOTAL PES 4	20																

Unités d'enseignement hors pôle d'enseignements et de stages				Session 1									Session 2					
				Contrôle continu			Contrôle terminal			Etudiants bénéficiant d'aménagements aux modalités d'évaluation			Contrôle continu			Contrôle terminal		
Codification	Intitulé de l'élément pédagogique	ECTS	Caractère de l'épreuve	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Coefficient	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Coefficient	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Coefficient	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Coefficient	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Coefficient
	UE.29 – Lecture Critique d'Articles (LCA)	1	obligatoire				ECRIT	3h	1							ECRIT	3h	1
	UE.30 – Relation médecin malade	0,5	obligatoire	PRESENTIEL		1										ECRIT	1h	1
	UE.31 – Anglais	0,5	obligatoire				ORAL	20 MIN	1							ORAL	20 MIN	1
	UE.32 – Santé publique	2	obligatoire	PRESENTIEL (cumulé à celui du DFASM1)		1							ORAL		1			
	UE.32 – UE Projet professionnel	0	obligatoire	PRESENTIEL		1							PRESENTIEL					
	UE.33* – UE1 obligatoire à choix	2	obligatoire				*		1				*					1
	UE.34* – UE2 obligatoire à choix	2	obligatoire				*		1				*					1
	TOTAL enseignements hors PES	8																
	TOTAL PES 3 et 4 et hors PES	48																

Les formations suivantes sont validées en présentiel sur le temps de stage :